Meaux : la police vient chercher un écolier violent de 11 ans

03/02/2010 à 17h26

Quand Alphonse [le prénom a été modifié], 11 ans, a été entendu par la police, il était dans ses petits souliers. « *J'étais sur les nerfs, je m'énerve quand on m'embête.* »

Hier, à 8 h 30, cet élève de CM 2 à l'école Alain 1, dans le quartier sensible de Beauval, à Meaux, a donné un coup de poing à un enseignant.

L'élève était en train de se battre dans la cour quand ce professeur lui a demandé d'arrêter. **Alphonse lui a fait un bras d'honneur en l'injuriant copieusement. Puis il l'a poussé et a donné ce coup, sans lui faire mal.** « *Par principe* », le professeur a déposé plainte. L'enfant a été emmené dans le bureau de la directrice, laquelle a aussitôt appelé la police, lui demandant de venir chercher l'enfant. « *Nous sommes allés chercher cet enfant dans le bureau de la directrice en toute discrétion, explique Philippe Tireloque, le commissaire de Meaux. Les policiers étaient en civil et voiture banalisée.* »

« *Une procédure certes rare mais effectuée en toute légalité puisque cet acte de violence constitue un délit* », indique le parquet de Meaux.

Alphonse est arrivé dans cette école de zone d'éducation prioritaire (ZEP) au mois de novembre. Son comportement a très vite créé des tensions. Alphonse s'inscrit dans « *la provocation. Il intimide ses camarades* », décrit un enseignant. « *Ma fille ne l'approche pas parce qu'il frappe souvent les autres enfants* », témoignait hier une maman.

« *La plainte est souvent déposée pour marquer le coup vis-à-vis des parents, explique Hervé Brun, conseiller vie scolaire du premier degré à l'inspection académique de Seine-et-Marne. Cet élève sera changé d'école pour lui donner une seconde*

chance et apaiser cette école. »
Source : Le Parisien – (merci à Pitch)